

Compte rendu de la séance de la commission de la recherche du 16 juin 2022

Commission de la recherche du conseil académique du 12 juillet 2022 Délibération 2022/07/CR-020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II; Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent le compte rendu de la commission de la recherche du 16 juin 2022.

Toulouse, le 13 juillet 2022

Le Président,

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21 Nombre de voix défavorable : 0 Nombre d'abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 0



Approuvé à la commission de la recherche du 12 juillet 2022

COMMISSION DE LA RECHERCHE Compte rendu synthétique de la séance du 16 juin 2022

Etaient présents :

MMES Isabelle Arthus, Tamara Azaiez-Bontemps, Isabelle Berry, Patricia Bordais, Caroline Conte, Karine Groenen-Serrano, Honora Labrana, Joséphine Leflaive.

MM. Thomas Carle, Brice Charleux, Nicolas Destainville, Michel Fournie, Guillaume Hopsort, Jean-Pierre Jessel, Christophe Mingotaud, Adnen Mlayah, Bruno Segui, Cédric Trupin.

Etaient représentés :

Monica Alaez-Galan par Nicolas Destainville, Robin Baurès par Bruno Segui, Adèle Georgeot par Honora Labrana, Anthony Lemarie par Isabelle Arthus, Pierre Payoux par Christophe Mingotaud, Jean-Emmanuel Sarry par Isabelle Berry.

Assistaient à la séance :

M. Patrice Bacchin, représentant le directeur de la FSI; M. Jean-Philippe Gastellu-Etchegorry représentant le directeur de l'IUT Toulouse.

Etaient excusé-es: Cathy Nabet, Isabel Nottaris, Cécile Vignolles.

ORDRE DU JOUR

Informations générales

Point 1 : CR du 19 mai 2022 pour approbation (délibération)

Point 2: Présentation de l'IRP « Molecular Chemistry with Applications in Catalysis and Materials » G.

Zissis (délibération)

Point 3 : Délibération rectificative concernant la participation financière de l'UT3 aux IRN NECo et I2 (délibération initiale du 10/06/21) (délibération)

Point 4 : Point budget rectificatif (BR1) recherche (délibération)

Point 5: Bilan AO Tremplin 2021 NANO NEURO-Catherine Amiens (LCC), POLLPAT-Sophia Hansson

(LEFE), Hotpah-Karine Demik (IRAP), MaCaPeSuMo-Stéphane Calvez (LAAS) (information)

Point 6 : Présentation du CESBIO – Mehrez Zribi (information)

Point 7 : Concours iGEM 2021 – retour sur les résultats (information)

Georges Zissis vice-président aux relations internationales, présente un nouvel IRP Molecular Chemistry with Applications in Catalysis and Materials (MCCM).

Cet IRP (sur la base d'un ancien LIA de 2013) est une création pour une durée de 5 ans à partir de 2022. Le domaine scientifique principal est la chimie. Le coordonnateur sur Toulouse est le LCC; les échanges très fructueux entre chercheurs se font essentiellement avec le Mexique en mode « projet ». Les laboratoires de chimie concernés en France sont le LHFA et le LCC.

La présentation de l'IRP MCCM est accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/presentation-irp-mccm 1657125204377-pptx

- K. Groenen Serrano souhaite des informations sur le master qui est créé.
- G. Zissis se renseigne et revient vers elle,
- B. Segui souligne que l'apport financier de l'UT3 (2 000 €) semble dérisoire pour ce type de projet international.
- G. Zissis reconnait que le CNRS est le plus gros contributeur. L'apport financier d'UT3 est symbolique. Cependant cela permet de financer une thèse en cotutelle ou d'accueillir un professeur invité. L'effet levier est ressenti à moyen terme.
- **B Segui** demande si ce type de projet collaboratif et international peut s'adosser à des EUR qui sont dans le périmètre du LHFA et du LCC.
- **G. Zissis** rappelle que les échanges pour l'IRP MCCM impliquent essentiellement des chercheurs. Il précise que certains IRN qui collaborent avec le Québec consacrent des financements aux doctorants. Il ajoute que l'UT3 finance peu mais reçoit beaucoup sous forme de visibilité internationale (citations et publications).
- A Mlayah demande si l'Université Toulouse III-Paul Sabatier est bien citée dans les publications.
- **G.** Zissis ne peut pas le garantir, cependant les personnes qui publient sont reliées aux établissements qui par conséquent sont visibles.
- A Mlayah ajoute que le nom de l'établissement financeur doit apparaître dans les remerciements, c'est une obligation.
- K. Groenen Serrano propose de rappeler aux laboratoires internationaux l'intitulé de la signature.
- G. Zissis est preneur d'informations sur la signature
- A Mlayah propose que la DREIC définisse une formule de remerciements validée par l'UT3 pour les laboratoires internationaux.
- G. Zissis remercie pour l'idée qu'il va mettre en œuvre
- B. Segui demande si des brevets co-signés sont déposés.

318 002

Total

1 098 617

297 157 LPR fléchés dotations aux laboratoires et complément nouveaux entrants 801 460 à répartir dont 318 002 € disponibles seulement après le BR2.

A. Mlayah souhaite savoir quand cet argent pourra être dépensé.

Camille Briet précise que les 780 615 du BR1 sont disponibles dans l'immédiat. Le solde du BR2 sera voté en conseil d'administration, une fois voté il sera dépensé en 2022.

B. Segui demande quels types de dépenses sont concernées : fonctionnement, masse salariale ou bien dotations aux UMR UT3.

Camille Briet indique que les dépenses peuvent se faire sur les 3 masses. La partie LPR (297 157 €) est destinée aux moyens aux laboratoires. Le reste est à répartir par la commission de la recherche.

La présentation se poursuit avec les réajustements proposés pour les dépenses.

Camille Briet suggère aux conseillers d'entériner en séance :

- la manière de répartir les 297 157 € de la partie LPR,
- les nouvelles répartitions de dépenses,
- que le solde fasse l'objet d'une réflexion et la répartition qui en résulte soit votée à la prochaine commission de la recherche.
- M. Toplis demande si ces montants peuvent être utilisés pour payer des fluides ou uniquement des dépenses ciblées recherche. Il souhaite savoir si l'université prend en compte l'augmentation considérable des fluides.
- **J.-P. Jessel** acquiesce, une part du budget sera provisionnée par anticipation de la hausse des tarifs des fluides. Cela fera l'objet d'une réflexion pour le BR2. Il ajoute à titre d'information qu'une démarche autour de l'hélium est mise en place. Il s'agit avant d'entamer des travaux autour du liquéfacteur de trouver des dispositifs de récupération et de stockage dans les laboratoires dès 2022.

Camille Briet rappelle qu'au niveau de l'établissement un groupe de travail constitué de personnels des services et directions centrales réfléchit sur l'amélioration des prévisions de budget. Les modèles économiques et ce que recouvre le préciput ANR en font partie. Au niveau du budget de la recherche, une partie du patrimoine est reversée chaque année (en central, à l'OMP et à Purpan), une contribution est également versée aux fluides du bâtiment CBI.

N. Destainville souhaite connaître le nombre de nouveaux entrants.

Camille Briet : 18 nouveaux entrants, le forfait est de 5000 €. Il était prévu l'an dernier 16 nouveaux entrants, 2 se sont ajoutés ; il reste donc à affecter 10 000 € sur le budget LPR.

La présentation se poursuit avec la simulation de répartition accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/220615-dsl-div-crb-recherche-br1-2022-2- 1657301732860-xlsx

au sein d'une stratégie. Il faut prendre en compte l'inflation des prix d'entretien des matériels et des bâtiments.

- J.-P. Jessel souligne qu'une réflexion est en cours concernant le patrimoine dans un cadre pluriannuel qui prend en compte les fournisseurs et les tensions sur les marchés pour les différents types de matériels. La pluriannualité va être de plus en plus utilisée. L'exécution dans les laboratoires se fera selon un calendrier.
- M. Toplis reconnait que la redistribution à tous favorise la paix sociale.

Cependant, il pose les questions : que peut-on faire de mieux avec cet argent ? Peut-on par le biais des directoires faire de l'animation scientifique ? Peut-on engager une réflexion sur le rôle et les moyens des directoires au niveau du site en incluant les pôles de recherche ?

J.-P. Jessel entend qu'un fonctionnement incluant les directoires puisse être envisagé si on se limite au périmètre UT3.

A.Mlayah pense que la représentation dans les directoires ne permet pas un arbitrage objectif comme c'était le cas avec les comités. Il ne souhaite pas déléguer aux directoires et demande aux conseillers de mettre en place un mode de réflexion avant la prochaine commission de la recherche.

J.-P. Jessel recapitule les idées et discussions des conseillers et propose de voter les 3 points retenus par tous ci-dessous :

<u>Point 1</u>: voter la répartition de l'enveloppe stratégie recherche pour l'exercice 2022 mise à jour suite au budget rectificatif n°1.

<u>Point 2</u> : voter la répartition de 297 157 € de crédits complémentaires LPR pour les moyens aux laboratoires comme suit :

- 2 forfaits « nouveaux entrants » supplémentaires à hauteur de 5 000 € par nouvel entrant, soit
 10 000 €
- 287 157 €: dotation complémentaire pour les UMR et les URU, selon la clé de répartition votée pour l'attribution des dotations 2022
- 3 projets de l'AO Tremplin soit 15 000 € par projet :
 - FéLINE (IMRCP)
 - METABO-AGE (I2MC)
 - BLUOLED (LAPLACE)

<u>Point 3</u> : voter pour le positionnement du solde de 438 458 euros sur la ligne de réserve du budget de la commission de la recherche qui définira sa répartition.

J.-P. Jessel ajoute en réponse à K. Groenen Serrano que l'information sera relayée auprès des directoires lors de la prochaine réunion du bureau des directoires.

Les conseillers approuvent les trois points à l'unanimité par 24 voix « pour ».

Point 5 – Bilan AO TREMPLIN 2021 : LCC NANO NEURO Catherine Amiens – ECOLAB POLLPAT Sophia Hansson – IRAP Hotpah Karine Demik – LAAS MaCaPeSuMo Stéphane Calvez

Le projet permet de modéliser les spectres d'information (calculs et mise à disposition des bases de données) pour un portail de données cosmiques. Les astrophysiciens peuvent comparer les données dans une bibliothèque de spectres.

A.Mlayah demande s' il faut refaire les paramètres en laboratoire.

Karine Demik précise que le travail se fait sur des tendances en étudiant une dizaine de molécules. Il est impossible de tout mesurer en laboratoire, en revanche on peut tout calculer.

K. Groenen Serrano souhaite connaître la gamme de température concernée.

Karine Demik répond que la limitation en température va jusqu'à 600 degrés Celsius le dispositif est à l'IRAP.

Le diaporama de la présentation **Hotpah** est accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/presentation-hotpah 1657125664461-pdf

LAAS MaCaPeSuMo Stéphane Calvez, empêché, fera sa présentation lors de la commission de la recherche du 12 juillet 2022.

Point 6: Présentation du CESBIO (Merhez Zribi)

Merhez Zribi est directeur du Centre d'Etudes Spatiales de la Biosphère (CESBIO).

Le fonctionnement des surfaces continentales y est à l'étude dans un contexte de changements climatiques et anthropique avec un usage important de la télédétection spatiale.

Le projet du laboratoire vise à améliorer la compréhension de l'évolution des ressources (eau, sol et végétation) pour une meilleure gestion à l'échelle de la région dans un contexte de forte pression anthropique et de rapide évolution du climat.

L'activité scientifique comprend 2 identités fortes : la mesure physique et l'activité modélisation. Enfin l'activité valorisation et transfert permet des échanges avec le tissu industriel et le développement d'outils d'aide à la décision.

A.Mlayah: demande quelle est la situation du laboratoire en terme de recrutement et de promotion.

Merhez Zribi précise qu'un recrutement MCF est attendu à la rentrée 2022-2023. Cependant de nombreux départs seront non remplacés. Il observe qu'afin d'insuffler une dynamique scientifique les chercheurs ont un rôle essentiel pour porter les projets sur des thématiques nouvelles. Le laboratoire a un très faible rapport MCF et PR. Parmi les MCF, on compte 2 HDR. On observe également une forte démotivation pour préparer l'HDR.

Il ajoute que le CESBIO a su créer des liens très forts avec les labos de l'OMP et des collaborations interdisciplinaires avec ANITI, l'ONERA, des labos de l'INRAE et de SUPAERO.

La présentation du Centre d'Etudes Spatiales de la Biosphère est accessible dans l'espace recherche à la date de la commission de la recherche du 16 juin 2022.